



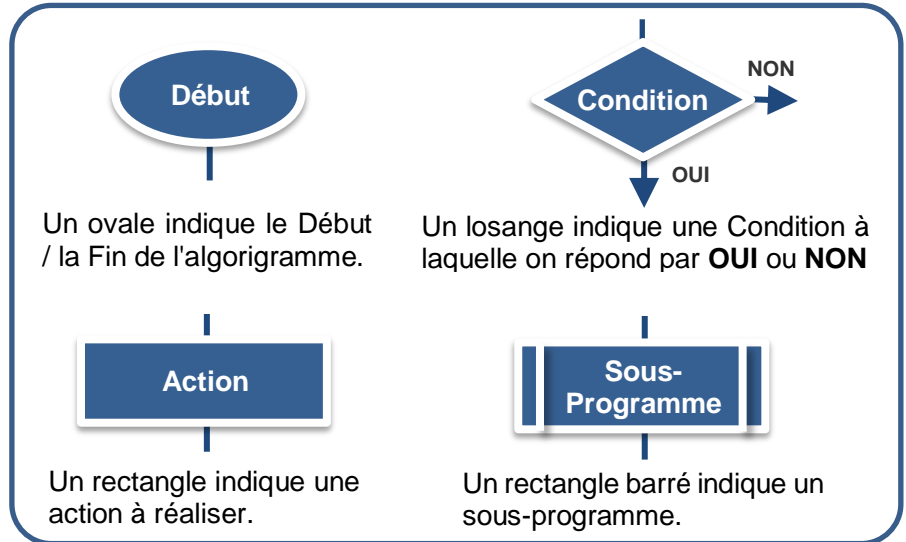
REGLES & CONVENTIONS D'ECRITURE D'UN ALGORITHME

Un **algorithme** est une suite d'instructions permettant de résoudre un problème ou d'obtenir un résultat.

Un **algorithme** est un algorithme de programmation traduisant l'enchaînement des opérations sous forme graphique.

Le **pseudo-code** permet de décrire un algorithme de manière structurée sous forme de texte à partir d'un vocabulaire simple.

Algorithme → Code graphique



Pseudo-code → Mots clés

DEBUT	FIN	RETOUR AU DEBUT	SI	ALORS	SINON
ET	OU	POUR	TANT_QUE	REPETER	JUSQU'A

EXEMPLE : ECLAIRAGE AUTOMATIQUE



Un éclairage automatique fonctionne de la manière suivante :
Lorsqu'il fait nuit et qu'une personne se présente alors l'éclairage s'allume pendant 3 minutes, sinon il reste éteint.

Pseudo-code

```

Début
SI nuit ET présence
    ALORS Allumer lampe
    Attendre 3 min
    Eteindre lampe
    SINON Eteindre lampe
FIN SI
Retour au début
    
```

